# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

THC050502

## Section 1. Identification

Nom du produit : THOMPSON'S® WATER SEAL® Fabric Seal (Aerosol)

Code du produit : THC050502
Autres moyens : Non disponible.

d'identification

Type de produit : Aérosol.

Utilisations pertinentes identifiées de la substance ou du mélange et utilisations non recommandées

Peinture ou matériau lié à la peinture.

Manufacturier : THE THOMPSON'S COMPANY

180 Brunel Road

Mississauga, ON L4Z 1T5

Numéro de téléphone d'urgence de la société

: (216) 566-2917

Numéro de produit d'information téléphonique

: Non disponible.

Numéro de téléphone

: (216) 566-2902

d'information réglementaire

(210) 000 2002

Transport Numéro

: (800) 424-9300

d'urgence

# Section 2. Identification des dangers

Classement de la substance ou du mélange

: AÉROSOLS INFLAMMABLES - Catégorie 1 GAZ SOUS PRESSION - Gaz comprimé

LÉSIONS OCULAIRES GRAVES/IRRITATION OCULAIRE - Catégorie 2A

SENSIBILISATION CUTANÉE - Catégorie 1

TOXICITÉ POUR CERTAINS ORGANES CIBLES - EXPOSITION UNIQUE (Irritation

des voies respiratoires) - Catégorie 3

TOXICITÉ POUR CERTAINS ORGANES CIBLES - EXPOSITION UNIQUE (Effets

narcotiques) - Catégorie 3

TOXICITÉ POUR CERTAINS ORGANES CIBLES - EXPOSITIONS RÉPÉTÉES -

Catégorie 1

DANGER PAR ASPIRATION - Catégorie 1

Pourcentage du mélange consistant en des ingrédients de toxicité orale inconnue : 57.

6%

Pourcentage du mélange consistant en des ingrédients de toxicité cutanée inconnue :

96.6%

Pourcentage du mélange consistant en des ingrédients de toxicité inhalable inconnue :

90.2%

Éléments d'étiquetage SGH

Pictogrammes de danger









Mention d'avertissement : Danger

Date d'édition/Date de révision : 10/4/2018 Date de publication : 7/13/2018 Version : 4.02 1/16

précédente

# Section 2. Identification des dangers

## Mentions de danger

Aérosol extrêmement inflammable.

Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

Provogue une sévère irritation des yeux.

Peut provoquer une allergie cutanée.

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Peut irriter les voies respiratoires.

Peut provoguer somnolence ou des vertiges.

Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une

exposition prolongée.

## Conseils de prudence

Généralités

: Lire l'étiquette avant utilisation. Tenir hors de portée des enfants. En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

**Prévention** 

: Porter des gants de protection. Porter une protection oculaire ou faciale. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Ne pas respirer les poussières ou brouillards. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas être admis en dehors du lieu de travail. Récipient sous pression: ne pas perforer ni brûler, même après usage.

Intervention

: Obtenez des soins médicaux si vous vous sentez mal. EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appelez un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin si vous vous sentez mal. EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Ne PAS faire vomir. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Obtenir des soins médicaux. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste: Obtenir des soins médicaux.

Stockage

Élimination

complémentaire

Éléments d'une étiquette

- : Garder sous clef. Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F. Stocker dans un endroit bien ventilé.
- : Éliminer le contenu et le récipient conformément à toutes les réglementations locales, régionales, nationales et internationales.

UNE EXPOSITION EXCESSIVE ET PROLONGÉE Á CE PRODUIT ENTRAINE DES EFFETS DIFFÉRÉS SUR LA SANTÉ. Contient des solvants capables de causer des dégâts permanents au cerveau ainsi qu'au système nerveux. L'utilisation inappropriée de ce produit en le concentrant et en l'aspirant intentionnellement peut être dangereuse ou peut même causer la mort.

S'il vous plaît se référer à la SDD pour plus d'informations. Tenir hors de portée des enfants. Garder á la verticale dans un endroit frais et sec. Ne pas jeter le bidon vide dans un compacteur de déchets ménagers.

Dangers non classés ailleurs

: Aucun connu.

# Section 3. Composition/information sur les ingrédients

Substance/préparation

: Mélange

**Autres moyens** d'identification : Non disponible.

Numéro CAS / autres identificateurs uniques

Date d'édition/Date de révision Date de publication : 7/13/2018 2/16 : 10/4/2018 Version : 4 02 précédente

# Section 3. Composition/information sur les ingrédients

Nom des ingrédients	% en poids	Numéro CAS
Acétone	39	67-64-1
Light Aliphatic Hydrocarbon	36	64742-47-8
Propane	13.6	74-98-6
Butane	6.4	106-97-8
Solvant naphta aliphatique moyen (petrole)	1.6	64742-88-7
Xylène	0.38	1330-20-7
sébaçate de bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle)	0.38	41556-26-7
sébaçate de méthyle et de 1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle	0.12	82919-37-7

Toute concentration présentée comme une plage vise à protéger la confidentialité ou est expliquée par une variation entre les lots.

Dans l'état actuel des connaissances du fournisseur et dans les concentrations d'application, aucun autre ingrédient présent n'est classé comme dangereux pour la santé, et donc nécessiterait de figurer dans cette section.

Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8.

## Section 4. Premiers soins

## Description des premiers soins nécessaires

**Contact avec les yeux** 

: Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. Continuer à rincer pendant au moins 10 minutes. Consulter un médecin.

**Inhalation** 

: Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Si l'on soupçonne que des fumées sont encore présentes, le sauveteur devra porter un masque adéquat ou un appareil de protection respiratoire autonome. En l'absence de respiration, en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire, il faut que du personnel qualifié administre la respiration artificielle ou de l'oxygène. Le bouche-à-bouche peut se révéler dangereux pour la personne portant secours. Consulter un médecin. Si nécessaire, appeler un centre antipoison ou un médecin. Si la personne est inconsciente, la placer en position de rétablissement et consulter un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon.

Contact avec la peau

: Laver abondamment à l'eau et au savon. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Laver abondamment à l'eau les vêtements contaminés avant de les retirer, ou porter des gants. Continuer à rincer pendant au moins 10 minutes. Consulter un médecin. En cas de plaintes ou de symptômes, éviter toute exposition ultérieure. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Laver soigneusement les chaussures avant de les remettre.

Ingestion

: Consulter un médecin immédiatement. Appeler un centre antipoison ou un médecin. Laver la bouche avec de l'eau. Enlever les prothèses dentaires s'il y a lieu. Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas d'ingestion de la matière et si la personne exposée est consciente, lui donner de petites quantités d'eau à boire. Arrêter si la personne se sent malade car des vomissements peuvent être dangereux. Risque d'absorption par aspiration. Peut pénétrer dans les poumons et causer des lésions. Ne pas provoquer le vomissement. En cas de vomissements, garder la tête basse afin d'éviter la pénétration du vomi dans les poumons. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente. Si la personne est inconsciente, la placer en position de rétablissement et consulter un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon.

## Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

## Effets aigus potentiels sur la santé

Contact avec les yeux

: Provoque une sévère irritation des yeux.

Inhalation

: Peut causer une dépression du système nerveux central (SNC). Peut provoquer somnolence ou des vertiges. Peut irriter les voies respiratoires.

Date d'édition/Date de révision : 10/4/2018 Date de publication : 7/13/2018 Version : 4.02 3/16 précédente

THC050502 THOMPSON'S® WATER SEAL® Fabric Seal (Aerosol)

# Section 4. Premiers soins

Contact avec la peau

Ingestion

: Peut provoquer une allergie cutanée.

: Peut causer une dépression du système nerveux central (SNC). Peut être mortel en

cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

#### Signes/symptômes de surexposition

Contact avec les yeux

: Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

douleur ou irritation larmoiement

rougeur

Inhalation : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

irritation des voies respiratoires

toux

nausées ou vomissements

migraine

somnolence/fatigue étourdissements/vertiges

évanouissement

Contact avec la peau : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

irritation rougeur

Ingestion : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

nausées ou vomissements

#### Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

Note au médecin traitant

: Traitement symptomatique requis. Contactez le spécialiste en traitement de poison

immédiatement si de grandes quantités ont été ingérées ou inhalées.

**Traitements particuliers** 

: Pas de traitement particulier.

**Protection des sauveteurs** 

Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Si l'on soupçonne que des fumées sont encore présentes, le sauveteur devra porter un masque adéquat ou un appareil de protection respiratoire autonome. Le bouche-à-bouche peut se révéler dangereux pour la personne portant secours. Laver abondamment à l'eau les vêtements contaminés avant de les retirer, ou porter des gants.

## Voir Information toxicologique (section 11)

# Section 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

**Moyens d'extinction** 

Agents extincteurs appropriés

: Employer un agent extincteur qui convient aux feux environnants.

Agents extincteurs inappropriés

: Aucun connu.

Dangers spécifiques du produit

: Aérosol extrêmement inflammable. Les écoulements dans les égouts peuvent créer des risques de feu ou d'explosion. Si ce produit est chauffé ou se trouve au contact du feu, une augmentation de pression se produit et le conteneur peut éclater, avec un risque d'explosion ultérieure. Le gaz peut s'accumuler dans les endroits bas ou confinés ou parcourir une distance considérable jusqu'à une source d'inflammation et causer un retour de flamme provoquant un incendie ou une explosion. Une bombe aérosol qui éclate peut être propulsée d'un feu à grande vitesse.

Produit de décomposition thermique dangereux

: Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances

SHW-85-NA-GHS-CA

suivantes:

dioxyde de carbone monoxyde de carbone

Date d'édition/Date de révision: 10/4/2018Date de publication précédente: 7/13/2018Version précédente: 4.024/16

THC050502 THOMPSON'S® WATER SEAL® Fabric Seal (Aerosol)

# Section 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Mesures spéciales de protection pour les pompiers

En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Déplacer les contenants hors de la zone embrasée si cela ne présente aucun risque. Refroidir les conteneurs exposés aux flammes avec un jet d'eau pulvérisée.

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu

: Il est impératif que les pompiers portent un équipement de protection adéquat, ainsi qu'un appareil respiratoire autonome (ARA) équipé d'un masque couvre-visage à pression positive.

# Section 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

## Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Pour le personnel non affecté aux urgences

: Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes gênantes ou non protégées. En cas de rupture d'une bombe aérosol, la vigilance s'impose en raison de l'échappée rapide du contenu sous pression et du propulseur. En cas de rupture d'un grand nombre de conteneurs, traiter comme si un produit en vrac s'était déversé conformément aux instructions dans la section Nettoyage. Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu. Éteindre toutes les sources d'inflammation. La zone de danger doit être exempte de cigarettes ou flammes. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Assurer une ventilation adéquate. Porter un appareil respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Porter un équipement de protection individuelle approprié.

Intervenants en cas d'urgence

: Si des vêtements spécialisés sont requis pour traiter un déversement, prendre note de tout renseignement donné à la Section 8 sur les matériaux appropriés ou non. Consultez également les renseignements sous « Pour le personnel non affecté aux urgences ».

Précautions environnementales

: Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts. Avertir les autorités compétentes si le produit a engendré une pollution environnementale (égouts, voies navigables, sol ou air).

#### Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Petit déversement

: Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement. Utiliser des outils à l'épreuve des étincelles et du matériel à l'épreuve des explosions. Diluer avec de l'eau et éponger si la matière est soluble dans l'eau. Sinon, ou si la matière est insoluble dans l'eau, absorber avec un matériau sec inerte et placer dans un conteneur à déchets approprié. Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée.

#### Grand déversement

: Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement. Utiliser des outils à l'épreuve des étincelles et du matériel à l'épreuve des explosions. S'approcher des émanations dans la même direction que le vent. Empêcher la pénétration dans les égoûts, les cours d'eau, les sous-sol ou les zones confinées. Éliminer les déversements dans une station de traitement des effluents ou procéder de la façon suivante. Contenir les fuites et les ramasser à l'aide de matières absorbantes non combustibles telles que le sable, la terre, la vermiculite, la terre à diatomées. Les placer ensuite dans un récipient pour élimination conformément à la réglementation locale (voir Section 13). Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Le matériel absorbant contaminé peut poser le même danger que le produit déversé. Nota : Voir Section 1 pour de l'information relative aux urgences et voir Section 13 pour l'élimination des déchets.

Date d'édition/Date de révision : 10/4/2018 Date de publication : 7/13/2018 Version : 4.02 5/16 précédente

THC050502 THOMPSON'S® WATER SEAL® Fabric Seal (Aerosol)

# Section 7. Manutention et stockage

#### Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

#### Mesures de protection

: Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Les personnes ayant des antécédents de sensibilisation cutanée ne doivent pas intervenir dans les processus utilisant ce produit. Récipient sous pression. A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C. Ne pas percer ou brûler même après usage. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Ne pas avaler. Éviter de respirer du gaz. Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Porter un appareil respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles, de la flamme nue, ou de toute autre source d'inflammation. Utiliser un équipement électrique (de ventilation, d'éclairage et de manipulation) anti-explosion. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Les conteneurs vides retiennent des résidus de produit et peuvent présenter un danger.

### Conseils sur l'hygiène générale au travail

: Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou traité. Les personnes travaillant avec ce produit devraient se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Retirer les vêtements et l'équipement de protection contaminés avant de pénétrer dans des aires de repas. Consulter également la Section 8 pour d'autres renseignements sur les mesures d'hygiène.

## Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

: Entreposer conformément à la réglementation locale. Entreposer à l'abri de la lumière directe du soleil, dans un endroit sec, frais et bien ventilé, à l'écart des substances incompatibles (voir la section 10), de la nourriture et de la boisson. Protéger du rayonnement solaire. Garder sous clef. Éliminer toutes les sources d'inflammation. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Voir la section 10 relative aux matières incompatibles avant la manutention ou l'utilisation.

# Section 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

#### Paramètres de contrôle

<u>Limites d'exposition professionnelle (OSHA États-Unis)</u>

Nom des ingrédients	Limites d'exposition
Acétone	ACGIH TLV (États-Unis, 3/2017).  TWA: 250 ppm 8 heures.  STEL: 500 ppm 15 minutes.  NIOSH REL (États-Unis, 10/2016).  TWA: 250 ppm 10 heures.  TWA: 590 mg/m³ 10 heures.  OSHA PEL (États-Unis, 6/2016).  TWA: 1000 ppm 8 heures.  TWA: 2400 mg/m³ 8 heures.
Light Aliphatic Hydrocarbon	ACGIH TLV (États-Unis, 3/2017). Absorbé par la peau.  TWA: 200 mg/m³, (as total hydrocarbon
Propane	vapor) 8 heures.  NIOSH REL (États-Unis, 10/2016).  TWA: 1000 ppm 10 heures.  TWA: 1800 mg/m³ 10 heures.  OSHA PEL (États-Unis, 6/2016).  TWA: 1000 ppm 8 heures.  TWA: 1800 mg/m³ 8 heures.  ACGIH TLV (États-Unis, 3/2017).  Appauvrissement en oxygène [asphyxiant].
Butane	NIOSH REL (États-Unis, 10/2016). TWA: 800 ppm 10 heures. TWA: 1900 mg/m³ 10 heures. ACGIH TLV (États-Unis, 3/2017).
 Date d'édition/Date de révision : 10/4/2018 Date de pu	

Date d'édition/Date de révision Date de publication : 10/4/2018 · 7/13/2018 précédente THOMPSON'S® WATER SEAL® Fabric Seal (Aerosol) THC050502

Version :402

# Section 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

STEL: 1000 ppm 15 minutes. Solvant naphta aliphatique moyen (petrole) OSHA PEL (États-Unis, 6/2016). TWA: 100 ppm 8 heures. TWA: 400 mg/m<sup>3</sup> 8 heures. Xylène ACGIH TLV (États-Unis, 3/2017). TWA: 100 ppm 8 heures. TWA: 434 mg/m<sup>3</sup> 8 heures. STEL: 150 ppm 15 minutes. STEL: 651 mg/m<sup>3</sup> 15 minutes. OSHA PEL (États-Unis, 6/2016). TWA: 100 ppm 8 heures. TWA: 435 mg/m<sup>3</sup> 8 heures. sébaçate de bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle) Aucune. Aucune.

sébaçate de méthyle et de 1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle

## Limites d'exposition professionnelle (Canada)

Nom des ingrédients	Limites d'exposition
Acétone	CA Alberta Provincial (Canada, 4/2009).  8 hrs OEL: 1200 mg/m³ 8 heures. 15 min OEL: 1800 mg/m³ 15 minutes. 8 hrs OEL: 500 ppm 8 heures. 15 min OEL: 750 ppm 15 minutes. CA British Columbia Provincial (Canada, 6/2017).  TWA: 250 ppm 8 heures. STEL: 500 ppm 15 minutes. CA Ontario Provincial (Canada, 7/2015).  TWA: 500 ppm 8 heures. STEL: 750 ppm 15 minutes. CA Québec Provincial (Canada, 1/2014).  VEMP: 500 ppm 8 heures. VEMP: 1190 mg/m³ 8 heures. VECD: 1000 ppm 15 minutes. VECD: 2380 mg/m³ 15 minutes. CA Saskatchewan Provincial (Canada, 7/2013).  STEL: 750 ppm 15 minutes. TWA: 500 ppm 8 heures.
Solvent naphtha (petroleum), medium aliph.	CA British Columbia Provincial (Canada, 6/2017). Absorbé par la peau.  TWA: 200 mg/m³, (as total hydrocarbon vapour) 8 heures.  CA Alberta Provincial (Canada, 4/2009).  Absorbé par la peau.  8 hrs OEL: 200 mg/m³, (as total hydrocarbon vapour) 8 heures.  CA Ontario Provincial (Canada, 7/2015).  Absorbé par la peau.  TWA: 200 mg/m³, (as total hydrocarbon vapour) 8 heures.
Propane	CA Alberta Provincial (Canada, 4/2009). 8 hrs OEL: 1000 ppm 8 heures. CA British Columbia Provincial (Canada, 6/2017). TWA: 1000 ppm 8 heures. CA Québec Provincial (Canada, 1/2014). VEMP: 1000 ppm 8 heures. VEMP: 1800 mg/m³ 8 heures. CA Ontario Provincial (Canada, 7/2015). TWA: 1000 ppm 8 heures.

Date d'édition/Date de révision

: 10/4/2018

Date de publication

: 7/13/2018

Version: 4.02

7/16

## Section 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

CA Saskatchewan Provincial (Canada, 7/2013). STEL: 1250 ppm 15 minutes. TWA: 1000 ppm 8 heures. Butane CA Alberta Provincial (Canada, 4/2009). 8 hrs OEL: 1000 ppm 8 heures. CA British Columbia Provincial (Canada, 6/2017). TWA: 600 ppm 8 heures. STEL: 750 ppm 15 minutes. CA Québec Provincial (Canada, 1/2014). VEMP: 800 ppm 8 heures. VEMP: 1900 mg/m<sup>3</sup> 8 heures. CA Ontario Provincial (Canada, 7/2015). TWA: 800 ppm 8 heures. CA Saskatchewan Provincial (Canada, 7/2013). STEL: 1250 ppm 15 minutes. TWA: 1000 ppm 8 heures. CA Québec Provincial (Canada, 1/2014). Solvant naphta aliphatique moyen (petrole) VEMP: 400 ppm 8 heures. VEMP: 1590 mg/m<sup>3</sup> 8 heures. CA Ontario Provincial (Canada, 7/2015). TWA: 525 mg/m<sup>3</sup> 8 heures.

### Limites d'exposition professionnelle (Mexique)

Nom des ingrédients	Limites d'exposition
Acétone	NOM-010-STPS-2014 (Mexique, 4/2016). TWA: 500 ppm 8 heures. STEL: 750 ppm 15 minutes.
Solvent naphtha (petroleum), medium aliph.	ACGIH TLV (États-Unis, 3/2017). Absorbé par la peau.  TWA: 200 mg/m³, (as total hydrocarbon vapor) 8 heures.
Propane	NOM-010-STPS-2014 (Mexique, 4/2016). TWA: 1000 ppm 8 heures.
Butane	NOM-010-STPS-2014 (Mexique, 4/2016). TWA: 1000 ppm 8 heures.

# Contrôles d'ingénierie appropriés

: Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Utiliser des enceintes fermées, une ventilation par aspiration à la source, ou d'autres systèmes de contrôle automatique intégrés afin de maintenir le seuil d'exposition du technicien aux contaminants en suspension dans l'air inférieur aux limites recommandées ou légales. Les mesures d'ingénierie doivent aussi maintenir les concentrations en gaz, en vapeur ou en poussière en dessous de tout seuil minimal d'explosion. Utiliser un équipement de ventilation anti-explosion.

# Contrôle de l'action des agents d'environnement

Il importe de tester les émissions provenant des systèmes d'aération et du matériel de fabrication pour vous assurer qu'elles sont conformes aux exigences de la législation sur la protection de l'environnement. Dans certains cas, il sera nécessaire d'équiper le matériel de fabrication d'un épurateur de gaz ou d'un filtre ou de le modifier techniquement afin de réduire les émissions à des niveaux acceptables.

#### Mesures de protection individuelle

Mesures d'hygiène

: Après manipulation de produits chimiques, lavez-vous les mains, les avant-bras et le visage avec soin avant de manger, de fumer, d'aller aux toilettes et une fois votre travail terminé. Utiliser les techniques appropriées pour retirer les vêtements contaminés. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Assurez-vous que des bassins oculaires et des douches de décontamination sont installés près des postes de travail.

Date d'édition/Date de révision : 10/4/2018 Date de publication : 7/13/2018 Version : 4.02 8/16 précédente

THC050502 THOMPSON'S® WATER SEAL® Fabric Seal (Aerosol)

# Section 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Protection oculaire/faciale

: Le port de lunettes de sécurité conformes à une norme approuvée est obligatoire quand une évaluation des risques le préconise pour éviter toute exposition aux éclaboussures de liquides, à la buée, aux gaz ou aux poussières. Si un contact est possible, les protections suivantes doivent être portées, à moins qu'une évaluation indique un besoin pour une protection supérieure : lunettes de protection étanches contre les éclaboussures de produits chimiques.

#### Protection de la peau

**Protection des mains** 

: Lors de la manipulation de produits chimiques, porter en permanence des gants étanches et résistants aux produits chimiques conformes à une norme approuvée, si une évaluation du risque indique que cela est nécessaire. En tenant compte des paramètres indiqués par le fabricant de gants, vérifier que les gants gardent toujours leurs propriétés de protection pendant leur utilisation. Il faut noter que le temps de percement pour tout matériau utilisé dans des gants peut varier pour différents fabricants de gants. Dans le cas de mélanges, constitués de plusieurs substances, la durée de protection des gants ne peut pas être évaluée avec précision.

**Protection du corps** 

L'équipement de protection individuelle pour le corps doit être adapté à la tâche exécutée et aux risques encourus, et approuvé par un expert avant toute manipulation de ce produit. Quand il existe un risque d'ignition causée par de l'électricité statique, porter des vêtements de protection antistatiques. Pour la meilleure protection contre les décharges statiques, les vêtements doivent comprendre des combinaisons de travail, des bottes et des gants antistatiques.

Autre protection pour la

peau

Il faut sélectionner des chaussures appropriées et toute autre mesure appropriée de protection de la peau en fonction de la tâche en cours et des risques en cause et cette sélection doit être approuvée par un spécialiste avant de manipuler ce produit.

**Protection respiratoire** 

En fonction du risque et de la possibilité d'une exposition, choisir un respirateur qui est conforme à la norme ou certification appropriée. Les respirateurs doivent être utilisés suivant un programme de protection pour assurer un ajustement, une formation appropriée et d'aspects d'utilisation importants.

# Section 9. Propriétés physiques et chimiques

**Apparence** 

État physique : Liquide.

Couleur Non disponible. Odeur Non disponible. Seuil olfactif : Non disponible. Ha : Non disponible. Point de fusion et point de : Non disponible.

congélation

Point d'ébullition/intervalle

d'ébullition

: Non disponible.

Point d'éclair

: Vase clos: -29°C (-20.2°F) [Pensky-Martens Closed Cup]

Taux d'évaporation : 5.6 (acétate de butyle = 1)

Inflammabilité (solides et

gaz)

: Non disponible.

Limites inférieure et supérieure d'explosion (d'inflammation)

: Seuil minimal: 1% Seuil maximal: 12.8%

: 101.3 kPa (760 mm Hg) [à 20°C] Tension de vapeur

Densité de vapeur : 1.55 [Air = 1]

Densité relative 0.71

Solubilité : Non disponible. Coefficient de partage n-: Non disponible.

octanol/eau

: Non disponible.

inflammation

Température d'auto-

Date d'édition/Date de révision 9/16 : 10/4/2018 Date de publication : 7/13/2018 Version : 4 02

précédente

# Section 9. Propriétés physiques et chimiques

Température de décomposition

: Non disponible.

Non applicable.

Viscosité

: Cinématique (40°C (104°F)): <0.205 cm<sup>2</sup>/s (<20.5 cSt)

Poids moléculaire

Produit en aérosol

Type d'aérosol : Pulvérisation
Chaleur de combustion : 35.858 kJ/g

## Section 10. Stabilité et réactivité

Réactivité

: Aucune donnée d'essai spécifique à la réactivité disponible pour ce produit ou ses ingrédients.

Stabilité chimique

: Le produit est stable.

Risque de réactions dangereuses

: Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit.

Conditions à éviter

: Éliminer toutes les sources possibles d'inflammation (étincelles ou flammes).

**Matériaux incompatibles** 

: Aucune donnée spécifique.

Produits de décomposition dangereux

: Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de

décomposition dangereux ne devrait apparaître.

# Section 11. Données toxicologiques

## Renseignements sur les effets toxicologiques

## Toxicité aiguë

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Dosage	Exposition
Acétone	DL50 Orale	Rat	5800 mg/kg	-
Butane	CL50 Inhalation Vapeur	Rat	658000 mg/m <sup>3</sup>	4 heures
Xylène	CL50 Inhalation Gaz.	Rat	5000 ppm	4 heures
	DL50 Orale	Rat	4300 mg/kg	-

#### Irritation/Corrosion

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Potentiel	Exposition	Observation
Acétone	Yeux - Léger irritant	Humain	-	186300 parts per million	-
	Yeux - Léger irritant	Lapin	-	10 microliters	-
	Yeux - Modérément irritant	Lapin	-	24 heures 20 milligrams	-
	Yeux - Hautement irritant	Lapin	-	20 milligrams	-
	Peau - Léger irritant	Lapin	-	24 heures 500 milligrams	-
	Peau - Léger irritant	Lapin	-	395 milligrams	-
Xylène	Yeux - Léger irritant	Lapin	-	87 milligrams	-
	Yeux - Hautement irritant	Lapin	-	24 heures 5 milligrams	-
	Peau - Léger irritant	Rat	-	8 heures 60 microliters	-
	Peau - Modérément irritant	Lapin	-	24 heures 500	-

Date d'édition/Date de révision: 10/4/2018Date de publication: 7/13/2018Version

précédente

THC050502 THOMPSON'S® WATER SEAL® Fabric Seal (Aerosol) SHW-85-NA-GHS-CA

10/16

: 4 02

# Section 11. Données toxicologiques

			milligrams	
Peau - Modérément irritant	Lapin	-	100 Percent	-

## **Sensibilisation**

Non disponible.

## **Mutagénicité**

Non disponible.

## Cancérogénicité

Non disponible.

## **Classification**

Nom du produit ou de l'ingrédient	OSHA	CIRC	NTP
Xylène	-	3	-

## Toxicité pour la reproduction

Non disponible.

## **Tératogénicité**

Non disponible.

## Toxicité systémique pour certains organes cibles - exposition unique -

Nom	Catégorie	Voie d'exposition	Organes cibles
Acétone	Catégorie 3	Non applicable.	Irritation des voies respiratoires et Effets narcotiques
Light Aliphatic Hydrocarbon	Catégorie 3	Non applicable.	Irritation des voies respiratoires et Effets narcotiques
Propane	Catégorie 3	Non applicable.	Irritation des voies respiratoires et Effets narcotiques
Butane	Catégorie 3	Non applicable.	Irritation des voies respiratoires et Effets narcotiques
Solvant naphta aliphatique moyen (petrole)	Catégorie 3	Non applicable.	Irritation des voies respiratoires et Effets narcotiques
Xylène	Catégorie 3	Non applicable.	Irritation des voies respiratoires

## Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées -

Nom	Catégorie	Voie d'exposition	Organes cibles
Acétone Light Aliphatic Hydrocarbon Propane Butane Solvant naphta aliphatique moyen (petrole) Xylène	Catégorie 2 Catégorie 2 Catégorie 2 Catégorie 2 Catégorie 1 Catégorie 2	Indéterminé Indéterminé Indéterminé Indéterminé Indéterminé Indéterminé	Indéterminé Indéterminé Indéterminé Indéterminé Indéterminé Indéterminé

## Risque d'absorption par aspiration

Date d'édition/Date de révision : 10/4/2018 Date de publication : 7/13/2018 Version : 4.02 11/16

précédente

# Section 11. Données toxicologiques

Nom	Résultat
Light Aliphatic Hydrocarbon	DANGER PAR ASPIRATION - Catégorie 1
Propane	DANGER PAR ASPIRATION - Catégorie 1
Butane	DANGER PAR ASPIRATION - Catégorie 1
Solvant naphta aliphatique moyen (petrole)	DANGER PAR ASPIRATION - Catégorie 1
Xylène	DANGER PAR ASPIRATION - Catégorie 1

Renseignements sur les

voies d'exposition

probables

: Non disponible.

Effets aigus potentiels sur la santé

**Contact avec les yeux** : Provoque une sévère irritation des yeux.

Inhalation : Peut causer une dépression du système nerveux central (SNC). Peut provoquer

somnolence ou des vertiges. Peut irriter les voies respiratoires.

**Contact avec la peau** : Peut provoquer une allergie cutanée.

Ingestion : Peut causer une dépression du système nerveux central (SNC). Peut être mortel en

cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

#### Symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Contact avec les yeux : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

douleur ou irritation larmoiement rougeur

Inhalation : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

irritation des voies respiratoires

toux

nausées ou vomissements

migraine

somnolence/fatigue étourdissements/vertiges

évanouissement

Contact avec la peau : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

irritation rougeur

Ingestion : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

nausées ou vomissements

#### Effets différés et immédiats ainsi que les effets chroniques causés par une exposition à court et à long terme

**Exposition de courte durée** 

**Effets immédiats**: Non disponible.

possibles

**Effets différés possibles**: Non disponible.

Exposition de longue durée

**Effets immédiats** : Non disponible.

possibles

Effets différés possibles : Non disponible.

Effets chroniques potentiels sur la santé

Non disponible.

Généralités : Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une

exposition prolongée. Une fois sensibilisé, une vive réaction allergique peut

éventuellement se déclencher lors d'une exposition ultérieure à de très faibles niveaux.

Cancérogénicité : Aucun effet important ou danger critique connu.

Mutagénicité : Aucun effet important ou danger critique connu.

Date d'édition/Date de révision : 10/4/2018 Date de publication : 7/13/2018 Version : 4.02 12/16

précédente

Tératogénicité
Effets sur le
développement

Effets sur la fertilité

: Aucun effet important ou danger critique connu.: Aucun effet important ou danger critique connu.

: Aucun effet important ou danger critique connu.

Valeurs numériques de toxicité Estimations de la toxicité aiguë

Non disponible.

# Section 12. Données écologiques

#### **Toxicité**

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Exposition
Acétone	Aiguë CE50 7200000 µg/l Eau douce Aiguë CL50 6000000 µg/l Eau douce Aiguë CL50 6900 mg/l Eau douce Aiguë CL50 5600 ppm Eau douce Chronique NOEC 4.95 mg/l Eau de mer Chronique NOEC 0.016 ml/L Eau douce Chronique NOEC 0.1 ml/L Eau douce	Algues - Selenastrum sp. Crustacés - Gammarus pulex Daphnie - Daphnia magna Poisson - Poecilia reticulata Algues - Ulva pertusa Crustacés - Daphniidae Daphnie - Daphnia magna - Néonate	96 heures 48 heures 48 heures 96 heures 96 heures 21 jours 21 jours
Light Aliphatic Hydrocarbon Xylène	Chronique NOEC 0.1 mg/l Eau douce Aiguë CL50 2200 µg/l Eau douce Aiguë CL50 8500 µg/l Eau de mer Aiguë CL50 13400 µg/l Eau douce	Poisson - Fundulus heteroclitus Poisson - Lepomis macrochirus Crustacés - Palaemonetes pugio Poisson - Pimephales promelas	4 semaines 4 jours 48 heures 96 heures

## Persistance et dégradation

Nom du produit ou de l'ingrédient	Demi-vie aquatique	Photolyse	Biodégradabilité
Acétone Xylène	-	-	Facilement Facilement

### Potentiel de bioaccumulation

Nom du produit ou de l'ingrédient	LogPow	BCF	Potentiel
Xylène	-	8.1 à 25.9	faible

#### Mobilité dans le sol

Coefficient de répartition sol/eau (Koc)

: Non disponible.

**Autres effets nocifs** 

: Aucun effet important ou danger critique connu.

## Section 13. Données sur l'élimination

#### Méthodes d'élimination

THC050502

Il est important de réduire au minimum, voire d'éviter la génération de déchets chaque fois que possible. La mise au rebut de ce produit, des solutions et de tous les coproduits doit obéir en permanence aux dispositions de la législation sur la protection de l'environnement et l'élimination des déchets et demeurer conforme aux exigences des pouvoirs publics locaux. Éliminer le surplus et les produits non recyclables par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Ne pas rejeter les déchets non traités dans les égouts, à moins que ce soit en conformité avec les exigences de toutes les autorités compétentes. L'emballage des déchets doit être recyclé. L'incinération ou

Date d'édition/Date de révision: 10/4/2018Date de publication précédente: 7/13/2018Version précédente: 4.0213/16

THOMPSON'S® WATER SEAL® Fabric Seal (Aerosol)

## Section 13. Données sur l'élimination

l'enfouissement sanitaire ne doivent être considérés que lorsque le recyclage n'est pas possible. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage. Les conteneurs vides ou les doublures peuvent retenir des résidus de produit. Ne pas percer le contenant ni le jeter au feu.

# Section 14. Informations relatives au transport

	Classification pour le DOT	Classification pour le TMD	Classement mexicain	IATA	IMDG
Numéro ONU	UN1950	UN1950	UN1950	UN1950	UN1950
Désignation officielle de transport de l'ONU	AÉROSOLS	AÉROSOLS	AÉROSOLS	AEROSOLS, flammable	AEROSOLS
Classe de danger relative au transport	2.1	2.1	2.1	2.1	2.1
Groupe d'emballage	-	-	-	-	-
Dangers environnementaux	Non.	Non.	Non.	No.	No.
Autres informations	-	Produit classé selon les sections suivantes des Règlements sur le transport des marchandises dangereuses : 2. 13-2.17 (Classe 2).	_		Emergency schedules F-D, S- U
	ERG No.	ERG No.	ERG No.		
	126	126	126		

Protections spéciales pour l'utilisateur

Les descriptions d'expédition plurimodale sont fournies à titre informatif et ne tiennent pas compte de la taille des contenants. La présence d'une description d'expédition pour un mode de transport particulier (mer, air, etc.) n'indique aucunement que le produit est emballé convenablement pour ce mode de transport. Il faut vérifier l'adéquation de l'emballage avant l'expédition du produit, et la conformité à la réglementation applicable revient uniquement à la personne offrant le produit à transporter. Les personnes qui chargent et déchargent les marchandises dangereuses doivent être formées sur les risques liés aux substances et sur les mesures à prendre en cas de situations d'urgence.

Transport en vrac aux termes de l'annexe II de la Convention MARPOL et du Recueil IBC : Non disponible.

Nom d'expédition correct : Non disponible.

Type de navire : Non disponible.

Catégorie de pollution : Non disponible.

Date d'édition/Date de révision: 10/4/2018Date de publication: 7/13/2018Version: 4.0214/16

précédente

# Section 15. Informations sur la réglementation

#### Réglementations Internationales

**Listes internationales** 

: Inventaire des substances chimiques d'Australie (AICS): Indéterminé.

Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC): Indéterminé.

Inventaire du Japon (ENCS): Indéterminé. Inventaire japonais (ISHL): Indéterminé. Inventaire de Corée (KECI): Indéterminé. Inventaire Malaisien (Registre HSE): Indéterminé.

Inventaire néo-zélandais des substances chimiques (NZIoC): Indéterminé. Inventaire des substances chimiques des Philippines (PICCS): Indéterminé.

Inventaire des subst ances chimiques de Taiwan: Indéterminé.

Stocks de la Thaïlande: Indéterminé. Inventaire de Turquie: Indéterminé. Stocks du Vietnam: Indéterminé.

## Section 16. Autres informations

**Hazardous Material Information System (États-Unis)** 



C'est au client qu'il revient de déterminer le code EPI de cette matière. Pour en savoir plus sur les codes d'équipement de protection individuelle (EPI) HMIS®, voir le manuel de mise en œuvre HMIS®.

Caution: HMIS® ratings are based on a 0-4 rating scale, with 0 representing minimal hazards or risks, and 4 representing significant hazards or risks. Although HMIS® ratings and the associated label are not required on SDSs or products leaving a facility under 29 CFR 1910.1200, the preparer may choose to provide them. HMIS® ratings are to be used with a fully implemented HMIS® program. HMIS® is a registered trademark and service mark of the American Coatings Association, Inc.

Procédure utilisée pour préparer la classification

Classification	Justification	
AÉROSOLS INFLAMMABLES - Catégorie 1	Sur la base de données d'essais	
GAZ SOUS PRESSION - Gaz comprimé	Méthode de calcul	
LÉSIONS OCULAIRES GRAVES/IRRITATION OCULAIRE - Catégorie 2A	Méthode de calcul	
SENSIBILISATION CUTANÉE - Catégorie 1	Méthode de calcul	
TOXICITÉ POUR CERTAINS ORGANES CIBLES - EXPOSITION UNIQUE (Irritation	Méthode de calcul	
des voies respiratoires) - Catégorie 3		
TOXICITÉ POUR CERTAINS ORGANES CIBLES - EXPOSITION UNIQUE (Effets	Méthode de calcul	
narcotiques) - Catégorie 3		
TOXICITÉ POUR CERTAINS ORGANES CIBLES - EXPOSITIONS RÉPÉTÉES -	Méthode de calcul	
Catégorie 1		
DANGER PAR ASPIRATION - Catégorie 1	Méthode de calcul	

## **Historique**

**Date d'impression** : 10/4/2018 Date d'édition/Date de : 10/4/2018

révision

THC050502

Date de publication

précédente

Légende des abréviations

**Version** 4.02

: 7/13/2018

: ETA = Estimation de la toxicité aiguë

FBC = Facteur de bioconcentration

SGH = Système Général Harmonisé de classification et d'étiquetage des produits

chimiques

IATA = Association international du transport aérien

CVI = conteneurs en vrac intermédiaires

code IMDG = code maritime international des marchandises dangereuses

Date d'édition/Date de révision 15/16 : 10/4/2018 Date de publication : 7/13/2018 Version: 4.02 précédente

THOMPSON'S® WATER SEAL® Fabric Seal (Aerosol)

## Section 16. Autres informations

LogKoe = coefficient de partage octanol/eau MARPOL = Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires de 1973, telle que modifiée par le Protocole de 1978. ("MARPOL" = pollution maritime) NU = Nations Unies

#### Avis au lecteur

Nous recommandons que chaque client ou destinataire de cette fiche signalétique (FS) examine cette dernière soigneusement et consulte les ressources au besoin afin de bien comprendre les données comprises dans cette FS ainsi que tous les risques associés au produit. Nous fournissons cette information de bonne foi et nous croyons à son exactitude à la date indiquée dans la présente. Cependant, nous n'offrons aucune garantie, expresse ou implicite. L'information présentée ici ne s'applique qu'au produit tel qu'il est expédié. L'ajout de toute matière peut modifier la composition, les dangers et les risques de ce produit. Les produits ne doivent pas être remballés, modifiés ou teintés à moins d'instructions spécifiques de la part du fabricant, y compris, entre autres, en intégrant des produits non spécifiés par le fabricant ou en utilisant ou ajoutant des produits dans des proportions non spécifiées par le fabricant. Les exigences réglementaires sont sous réserve de changement et peuvent différer d'un emplacement ou d'un territoire à l'autre. Le client/acheteur/utilisateur est responsable de voir à ce que ses activités soient conformes aux lois fédérales, étatiques, provinciales ou locales. Les conditions d'utilisation du produit ne relèvent pas du fabricant, le client/acheteur/utilisateur est responsable de déterminer les conditions nécessaires à une utilisation sécuritaire de ce produit. Le client/acheteur/utilisateur ne doit pas utiliser le produit à d'autres fins que celles indiquées à la section applicable de cette FS sans d'abord consulter le fournisseur et obtenir des instructions de manutention écrites. En raison du foisonnement des sources d'information, notamment les FS propres aux fabricants, le fabricant ne peut être tenu responsable des FS provenant d'une autre source.

Date d'édition/Date de révision : 10/4/2018 Date de publication : 7/13/2018 Version : 4.02 16/16 précédente